

20 mai 2005

N° 2005 - 0012

POWEO

Admission des actions de la société sur Alternext
et début des négociations le 27 mai 2005

I - ADMISSION SUR ALTERNEXT

Conformément aux chapitres 1 (paragraphe 1.4) et 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur le marché Alternext des 2 948 375 actions composant le capital de la Société POWEO. Les actions admises représentent la totalité du capital et des droits de vote, elles portent jouissance au 1^{er} janvier 2005, et la valeur nominale de chaque action s'élève à 1 euro.

Dès leur admission sur le marché Alternext, les actions pourront revêtir la forme nominative ou au porteur, au choix des actionnaires.

L'admission sur le marché Alternext des actions de la Société POWEO aura lieu le 27 mai 2005 par la procédure de cotation directe. Les actions de la société sont déjà négociées sur le Marché Libre et le flottant de la société est de l'ordre de 60 %.

L'information des professionnels et du public sur les résultats et la situation actuelle de la Société POWEO est assurée dans les conditions suivantes :

Un document d'information « offering circular » est disponible sans frais et sur demande au siège de la société situé à Le Monge 22, place des Vosges 92 979 Paris La Défense, sur son site Internet www.poweo.com sur le site internet d'Alternext d'Euronext (www.alternext.com) et sur le site d'ARKEON Finance www.arkeonfinance.fr

II - CONDITIONS D'ADMISSION

Calendrier de l'opération et aspects techniques :

26 mai 2005 au soir : radiation des actions POWEO du Marché Libre et fermeture de la ligne de cotation et élimination des ordres présents dans le carnet le 26 au soir

27 mai 2005 : Première négociation des actions POWEO sur Alternext. Il appartiendra aux membres du marché d'introduire le 27 mai les nouveaux ordres de leurs clients

Condition d'ouverture des négociations dans le carnet d'ordres central

Procédure de cotation : cotation directe selon les dispositions de l'article 6.3 des règles d'Alternext

Cours de référence : dernier cours négocié sur le Marché Libre

Preouverture : 16 h 30

Fixing : 17 h

Seuils de réservation : + ou - 20 %

III- OBSERVATIONS TECHNIQUES ET DIVERSES

<u>Désignation de la société sur Alternext</u>	:	POWEO
<u>Listing sponsor</u>	:	ARKEON Finance
<u>Service des titres et service financier</u>	:	Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust
<u>Négociation</u>	:	A partir du 27 mai 2005, les actions POWEO seront négociées sur Alternext en groupe de cotation E1.
<u>Code mnémorique</u>	:	ALPWO
<u>Code ISIN</u>	:	FR0004191674
<u>Secteur d'activité FTSE</u>	:	Inchangé

Il est précisé que les négociations effectuées sur le marché Alternext (en dehors ou dans le carnet central) ne seront ni compensées, ni garanties.

NOTA - Conformément aux dispositions de l'article 980 bis du CGI et du décret n°2005-314 du 25 mars 2005, les négociations réalisées sur la Société POWEO sur le marché Alternext ne sont pas soumises à l'impôt de bourse. Il appartiendra donc aux intermédiaires financiers de ne faire figurer sur les avis d'opéré correspondants aux opérations réalisées sur POWEO que les frais de courtage à l'exclusion de tout impôt de bourse.

May 20, 2005

POWEO

- Admission of shares of the Company on Alternext
- Opening of the trading on May 27th, 2005.

I - ADMISSION OF SHARES TO ALTERNEXT.

Pursuant to Chapter 1 (paragraph 1.4) and Chapter 3 of the Alternext Rules, EURONEXT PARIS SA has decided to admit to Alternext the 2 948 375 existing shares that comprise the equity of POWEO. The admitted shares will represent the total equity and voting rights of the Company and will be participating from 1 January 2005. Since the admission, the shares will be either in bearer form, or in registered form. The par value of the share is Euro 1.

The listing of POWEO shares on Alternext will take place on May 27th, 2005 under the conditions stated below. As Poweo's shares are currently traded in the Marché Libre and the float represents around 60 % of the shares,

Information on the current position of POWEO will be provided to professional investors and the public as follows: an offering circular will be available for consultation at the Company's head office : Le Monge 22, place des Vosges 92 979 Paris La Défense on the company's website www.Poweo.com, on Alternext's website www.alternext.com and and on the listing sponsors site www.arkeonfinance.fr

II - CONDITIONS OF THE ADMISSION

Time schedule and technical comments:

Opening of the trading in the central order book

- 26 Mai 2005 (evening) : closing of the trading on the Marché Libre. All remaining orders will be cancelled
- 27 Mai 2005 : Opening of trading POWEO shares on Alternext. Markets Members will have to introduce their new orders in NSC

The opening of the trading will be effected directly on the system on accordance the provisions of the article 6.3 of Alternext rules.

Pre opening : 16 h 30

Fixing : 17 h
Reservation threshold : + ou – 20 %

Reference price will be the last trade price on the Marché Libre central order book. .

Whatever the circumstances, trades on Alternext , whether on or off the central order book, are neither netted nor guaranteed by LCH.Clearnet SA.

III - TECHNICAL AND OTHER COMMENTS

<u>Company name</u>	:	POWEO
<u>Listing sponsor</u>	:	ARKEON FINANCE
<u>Securities and financial services</u>	:	Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust
<u>Listing</u>	:	As of 27 May 2005, POWEO shares will be listed on Alternext Trading Category E1
<u>Symbol</u>	:	ALPWO
<u>ISIN Code</u>	:	FR0004191674
<u>FTSE sector</u>	:	unchanged

NOTA - According to the article According to the article 980 bis du CGI and the décret n°2005-314 dated 25 Mars 25th, 2005, the Stock Exchange tax will not be collected concerning Alternext negotiations on POWEO.